



Dégazages ou remobilisation de pollution.... ? Un impact durable

Avec la tempête, des boulettes d'hydrocarbure sont venues s'échouer sur le littoral de Mor Braz. Une enquête a été ouverte afin de découvrir les causes de cette nouvelle pollution, qui couvre 3 % des côtes, du Morbihan à la Vendée. Les gendarmes ont effectué des prélèvements sur la Grande Plage de Quiberon. La faune et la flore sont touchées. Trop souvent, les tempêtes sont l'occasion d'une pratique illégale : le dégazage sauvage. A cela se rajoute de fortes présomptions de remobilisation de pollutions plus anciennes.

Une cellule de crise est active à Vannes et des mesures de sécurité sont mises en place dans les différentes communes concernées. Selon le rapport de la gendarmerie il s'agit de fuel de propulsion des navires. L'accès aux plages et aux sentiers côtiers concernés a été fermé car les produits toxiques doivent être manipulés avec un équipement individuel spécifique (gants résistants aux produits chimiques, combinaisons individuelles, bottes...). Nous invitons les populations à suivre ces consignes et à prendre les précautions nécessaires en se rapprochant des communes qui transmettront les consignes adaptées.

Un impact environnemental...durable !

La question de la persistance de ces composants toxiques après le nettoyage devra être posée. Nous souhaitons qu'un suivi soit mis en place afin de surveiller leurs taux dans l'environnement et d'en déterminer les conséquences sur la faune, la flore et les activités liées au littoral.

Plus polluant qu'une marée noire

Le fuel qui souille actuellement nos côtes pourrait bien, au moins en partie, provenir d'un comportement infractionnel : le « dégazage sauvage », ce qui n'exclut pas la remobilisation de pollutions anciennes. Faute d'identification des responsables, cet événement cause souvent moins d'émoi que les marées noires, alors qu'il est à l'origine de la majorité des déversements d'hydrocarbures dans les océans.

Un délit impuni

De 1% à 3% des pollueurs par dégazage sont poursuivis. Même si les registres et les quantités de boues d'hydrocarbures des gros cargos sont surveillés, même si les amendes ont augmenté ces dernières années, les contrôles et sanctions ne sont pas encore suffisamment efficaces et il est fréquent que les navires profitent des tempêtes pour se passer des services des sociétés spécialisées et nettoyer leurs cuves à moindres frais. Les dommages causés sont durables comme en témoignerait la nature ancienne d'une partie de cette pollution et, en touchant notre environnement, ils dégradent potentiellement notre santé.

Parce que la mer n'est pas une poubelle, nous appelons le gouvernement à généraliser les modalités de contrôle exigeantes adoptées pour les grosses unités, en prenant modèle sur le Royaume Uni, en faisant appel aux nouvelles technologies tel que les clichés satellitaires et la modélisation des nappes en back tracking pour identifier ces voyous des mers, et en durcissant les sanctions appliquées aux contrevenants.

Associations Signataires : France Nature Environnement – Surfrider – UMIVEM – Sémaphore - Golfe Clair – Les Amis des chemins de ronde - Mes et Vilaine - Observatoire de Rhuys – Les amis du Parc Régional du Golfe du Morbihan - An Aod Braz – Les amis de Kervoyal - Comité de Défense de la baie de Kervoyal et du littoral Damganais - La Fédération des association de la Baie de Quiberon - Séné Nature Environnement- Ile et Vilaine Nature Environnement